

Séance du 24 février 2020

L'an 2020, le 24 février à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nicole BUVIN, doyenne d'âge

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	7	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Gilbert CAMPO, Nicole BUVIN, Rudolf HOLIERHOEK, Catherine ROGNON, Yolande PASQUET, Yves PERRIER, Emilie BERGONHE

**Procurator(s) :**

Christophe SAUVETTE à Yolande PASQUET, Charles GRAVIER à Catherine ROGNON, Jean-Marc BERNARD à Rudolf HOLIERHOEK et Jacques BASTARD à Nicole BUVIN

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
14 février 2020

**Etai(en)t excusé(s) :**

Robert COLLINET

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Yolande PASQUET

et publication du

__/__/__
----------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Nicole BUVIN, doyenne d'âge vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	405 604,02
	Réalisé :	301 461,22
	Reste à réaliser :	61 209,60

Recettes	Prévu :	405 604,02
	Réalisé :	137 842,01
	Reste à réaliser :	219 138,28

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	961 561,00
	Réalisé :	694 239,40
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	961 561,00
	Réalisé :	1 053 276,50
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-163 619,21
Fonctionnement :	359 037,10
Résultat global :	195 417,89

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Hérisson

Maire Bernard Faureau

